# Informations générales

Email de contact : jean-marc.jobert@ardeche.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 02 août 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Arche Agglo

Si protocole de préfiguration : date de signature :

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CA Arche Agglo, nature: CA, SIREN: 200073096

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SAGE
* PAPI
* SPPEH
* Projet alimentaire territorial
* PTGE
* TEPos

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de transition écologique
* ORT
* PIG
* Convention globale CAF
* Contrat local de Santé
* Contrat ENS
* LEADER
* OPAH

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Petits villes de demain
* Territoires d’industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Maintenir, enrichir et valoriser la diversité du territoire dans un contexte de changement climatique
* Améliorer le quotidien des habitants
* Rechercher un développement plus équilibré et plus durable du territoire
* Développer les énergies positives du territoire

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Restauration et alimentation durable
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion des risques (inondations…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Tourisme durable
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Accès à un logement de qualité
* Efficacité énergétique
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Santé et soins
* Usages et inclusion numériques
* Loisirs
* Sport
* Education
* Tiers Lieux
* Commerce, artisanat de proximité
* Sensibilisation et animation de la transition
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Soutien aux filières innovantes et de R&D
* Espaces publics, espaces verts
* Opération de requalification (friches…)
* Production d’énergies renouvelables

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 57

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 121

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Nom: CA Arche Agglo, nature: CA, SIREN: 200073096
* Etat
* ADEME
* Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Production d’énergies renouvelables
* Efficacité énergétique
* Circuits courts agricoles
* Restauration et alimentation durable

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale :

Mobilisation d’une ingénierie externe : Bureau étude subvention ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€